

Aide sociale et surendettement : une fatalité ? Suggestions de bonnes pratiques dans l'accompagnement des personnes surendettées à l'aide sociale

Alors que trois millions de commandements de payer sont délivrés chaque année en Suisse, la problématique du surendettement des particuliers ne fait pas partie des thèmes prioritaires des politiques publiques. De manière générale, les personnes surendettées sont perçues comme seules responsables de leur malheur.

Si la société de consommation pousse au cumul des crédits et aux dettes, le plus souvent, les débitrices et les débiteurs « tombent » dans le surendettement à la suite d'un événement de la vie (divorce, chômage, maladie, mais aussi arrivée d'un enfant, p.ex.) qui déséquilibre durablement leur budget ; il s'agit de surendettement passif. La preuve en est que les dettes principales de ces ménages sont constituées par des dettes fiscales et d'assurance-maladie, des charges publiques et obligatoires.

Au sein de l'aide sociale, même si le minimum vital est insaisissable et ne permet pas d'envisager tout de suite des démarches visant à l'assainissement financier, le surendettement représente une cause d'angoisse et de honte ainsi qu'un frein important à la réinsertion sociale et professionnelle. Ainsi, il est important d'appréhender cette thématique et d'œuvrer à diminuer la charge psychologique et mentale que le surendettement fait peser sur les débitrices et les débiteurs et de leur proposer des pistes pouvant mener à la stabilisation de leur situation financière et peut-être, ultérieurement, à leur désendettement.

Ce dossier, rédigé par l'Unafin, décrit la collaboration entre les services sociaux et leur service social spécialisé en surendettement et précise quelles actions peuvent être entreprises par les services sociaux. La matière, complexe, du surendettement y est abordée de façon pratique : outre les services d'aide sociale, il peut également être utile à d'autres services sociaux ainsi qu'au domaine des curatelles.

*Dossier du mois préparé par **Maria José Clapasson**, Cheffe d'Unité, **Karin Lambert Noverraz**, assistante sociale spécialisée, et **Nancy Barras**, assistante sociale spécialisée à l'Unafin*

> Télécharger le [document](#) en pdf

> Autres éclairages sur notre rubrique [Social >> Pauvreté >> Endettement et](#)

[surendettement](#)